

## **Postulat pour la tenue d'une « Grenette du commerce »**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseiller Communaux,

Le commerce en Ville de Nyon souffre depuis plusieurs années de plusieurs maux, à commencer par des loyers très élevés et un manque de diversité dans l'offre commerciale.

A cela s'ajoute d'autres problèmes comme le manque d'interaction entre les commerçants et les autorités.

L'animation de notre centre-ville est un sujet non seulement actuel mais aussi crucial pour que Nyon se développe en gardant une animation, une âme et une vie.

De nombreux points concernant l'animation du Centre-ville devraient être débattus et améliorés. On peut citer notamment :

- Création d'un poste de City-manager ou de délégué au commerce
- Parkings, notamment Perdtemps
- Carte de fidélité
- Signalisation des commerces
- Rapports entre autorités et commerçants
- Livraisons à domicile
- Diversité commerciale
- Actions des commerçants en dehors des marchés d'Automne et de Printemps.
- Etc.

### **Conclusion :**

La commission chargée du rapport n°108 « Avenir du Centre-Ville » estime qu'il est primordial de mettre sur pied un atelier de travail, comme ce fut le cas pour « Coeur de Ville », sur le commerce que nous avons surnommé le « *Grenette du commerce* ».

Cet atelier devrait réunir les commerçants (pas uniquement des représentants de la SIC), les autorités, les services de la ville qui sont concernés le commerce (urbanisme, travaux & Environnement, etc) et des experts extérieurs.

Le but de cet atelier n'est pas de faire une étude supplémentaire ou de faire un rapport de plus, mais de mettre sur la table, entre les différents acteurs, les problèmes qui touchent au commerce et de pouvoir apporter des réponses et/ou des pistes qui permettront au commerce à Nyon de prospérer, de se diversifier et de répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens.

Par conséquent, nous demandons à la Municipalité de déposer un projet en vue de la mise sur pied d'un tel atelier. Nous demandons que ce postulat parte directement en Municipalité.

Roxane Faraut-Linares  
Florence Darbre  
Valérie Marti-Annen  
Danièle Schwerzmann  
Claude Farine  
Rasmus Nilsson  
Pierre Wahlen  
Patrick Buchs (Président et rapporteur de la commission)